

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance n° 3 en date du Mardi 7 février 2017
à 17 h 30

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 19

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : ZIMNIAK Didier

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Noël TROUBAT

<ul style="list-style-type: none">- M. ZIMNIAK Didier - Proviseur- M TROUBAT Noël - Proviseur- Adjoint- Mme DELFOUR Sophie - Gestionnaire- Mme KREMER Corinne - DDFPT- Mme CORRE Sophie – CPE (avis consultatif)- Mme SAUSSE Virginie - Personnalité qualifiée- M. GAUTIER Laurent – Personnalité qualifiée- M. LACOURBAS Frédéric - Enseignant- Mme CARLET Claire - Enseignante- M. YTOURNEL Pascal - Enseignant- M WAAG David - Enseignant- M. SAHNOUNE Saïd - Enseignant- M. JOURDAN PANTIER JB - Enseignant	<ul style="list-style-type: none">- Mme FERRARIS Nathalie - Enseignante- Mme CUBIZOLLES Lydie - Personnel ATOS- M. GALLITRE Jean-Claude - Personnel ATOS- Mme BRUNET Christelle - Parent d'élève- Zoé BELBAB - Elève 1ECP- Nesrine JABRI – Elève THPS- Noémie ASTORG – Elève 2ECP
---	---

Liste des membres excusés à l'ouverture de la séance :

Membres excusés : M. BRENAS Jean-Pierre, Mme AUBOIS Anna, représentants suppléants du CR ; Mme CANALES Marion et M. AUSLENDER Jérôme, représentants de la Mairie ; M. ROLHION Didier, personnel ATOS ; Mme FERNANDEZ Séverine, Mme MONTEIL Karine, Mme VEYSSEYRE Catherine, Mme DAGNIAUD Valérie, parents d'élèves titulaires ; Laura BRETTELL 1S et Aurore DANEDE 2BTS représentants élèves titulaires excusées.

Membres absents : M. FANGET Michel et Mme VICHNIEVSKY Laurence représentants titulaires du CR ; Mme GUERMIT-MAFFRE Nadia titulaire et M. DARTEYRE René suppléant représentant de Clermont-Co.

Ordre du jour :

1. Organisation des établissements

- L'Emploi de la D.H.G. : Dotation Horaire Globalisée rentrée 2017 pour le lycée professionnel et la SGT.

2. Affaires financières

- Logement de fonction : nouvelle attribution.
- DBM pour vote.

2. Questions diverses

Le Secrétaire de séance : M. Noël TROUBAT



Le Président de séance :



Conseil d'Administration

A l'ouverture de la séance, 19 membres sont présents sur les 30 composants le conseil d'administration. Le quorum de 16 était donc atteint.

M. le Proviseur ouvre la séance à 17 h 35. Il présente les excuses des membres absents.

M. ZIMNIAK propose M. Noël TROUBAT, Proviseur Adjoint comme secrétaire de cette séance, l'ensemble des membres accepte à l'unanimité.

M. ZIMNIAK présente l'ordre du jour et demande que soit ajoutée la présentation d'un nouveau contrat concernant l'installation d'une cassette filtrante dans les chambres froides de la cuisine.

L'ordre du jour est accepté et adopté par les membres du Conseil d'Administration.

M. LACOURBAS, représentant enseignant, précise que l'ensemble des personnels regrettent une fois de plus les absences des représentants des collectivités et notamment ceux de la Région. Il rappelle qu'une motion a été déposée à ce sujet au conseil d'administration précédent.

Adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2016 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 29 novembre 2016 n'appelant aucune remarque de la part des membres présents est adopté à l'unanimité.

Votants : **19** **Pour : 19** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **19**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

1. Organisation des établissements

➤ **Emploi de la DHG : Dotation Horaire Globale pour le lycée professionnel**

Répartition des moyens horaires à la rentrée 2017 (annexe 1).

- **Pour le LP : 980,5 H soit 891 HP et 89,5 HSA.**

Monsieur le Proviseur explique que la répartition de la DHG a été présentée à l'ensemble du **conseil pédagogique élargi** à l'ensemble des enseignants **le mardi 24 janvier 2017**. Elle a été ensuite étudiée par la **commission permanente** ce **mardi 07 février 2017 à 17 heures**. Celle-ci a émis un avis favorable à l'unanimité sur la répartition des moyens. Le travail sera affiné par disciplines dans les mois à venir lors des conseils d'enseignement avec mise à jour du TRMD (Tableau de Répartition des Moyens par Discipline).

Distribution de tableaux indiquant la ventilation des moyens par matière pour chacun des deux établissements (LP et LEGT).

La structure est comparable en tout point à la situation de l'an passé. Nous constatons 5,25 H de moins sur la dotation par rapport à l'an passé (892,75 HP et 93 HSA = 985,75 H) qui se traduisent par 1,75 HP de moins et 3,5 HSA de moins. Ces 4,25 heures proviennent de la suppression de 2 H de coordination tertiaire, d'une augmentation de 0,25 H en 3 PEP et d'une réduction de 2,88 H correspondant à un surcoût de dédoublement en classe de THPS (actuellement à 30 élèves, division qui repassera à 24 l'an prochain). La classe de 2 APH sera fléchée SEGPA ainsi les places offertes fin de troisième seront prioritairement affectées à des élèves de SEGPA. Compte tenu de ce public, l'effectif de cette division passera de 15 à 12 élèves.

M. ZIMNIAK fait état de chaque discipline :

En Espagnol : Un besoin de 4 H (ce qui se traduira par un BMP de 4 H à coupler avec le BTS 4 H).

En EPS : 3 postes. 3 h pour allègement de service pour Mme BOUCHE et 9 HSA pour 2 enseignants.

En L/HG : 7 postes. M. BERNARD demande un temps partiel de 10/18^{ème} et reste 3,5 HSA pour 6 enseignants.

En L/Ang : 4 postes. M. DUPOIS apporte 8,62 H en BTS et Mme MARTINEZ 5 H. Reste 7,62 HSA pour 4 enseignants (dont 2 H FLE pour M. DUPOIS et 2 H EURO pour Mme MONDANI, 2H Mme MARTINEZ et 1 H Mme METZ).

En Maths-Sciences : 7 postes. Mme SANNAJUST apporte 3 H en BTS. M. LACOURBAS conserve 1 heure de décharge syndicale et tous les autres collègues sont à temps complet 18 H. Reste 5,5 HSA pour 7 enseignants. Parmi ces 5,5 HSA 1 H pour la DNL.

En Arts Appliqués, 2 postes. Mme BORIE reconduit une décharge de 3 H pour aide IEN et apporte 6,875 H en BTS et Mme MARCHAIS 3,75 H. Reste 6,625 HSA pour 2 enseignants.

En Bio technologie : 9 postes, reste 5 HSA pour 9 enseignants dont 2 H d'EURO pour Mme MABRUT.

En Génie-Bio : 2 postes. 4 HSA pour 2 enseignants. Une nouvelle répartition des heures peut être revue et équilibrée sur bio techno et génie bio.

En STMS : 6 postes. Départ en retrait de Mme BENTEJAC, son poste est mis au mouvement pour 18 H. Mme FERRARIS conserve son temps partiel de 15/18^{ème}. Reste 1,5 HSA pour 5 enseignants.

En Esthétique-Cosmétique : 6 postes. Mme ALEXANDRE en temps partiel 15/18^{ème}, Mme LAFARGE réalise tout son service sur le BTS. Mme CARLET a obtenu cette année le poste créé en BTS.

Mme MAYET a été nommé sur le poste vacant. Reste un BMP occupé par Mme CHEMLA de 14 H (2 H de plus que l'an passé) et 5 HSA pour 5 enseignants.

En coiffure : 5 postes et 12 HSA pour 5 enseignants.

En Eco gestion commerce : 1 poste. Mme MAZENOD apporte 14 h en BTS. Reste 1,5 HSA.

En Eco Gestion Compta : 1 poste. Mme MOIGNOUX apporte 9,25 H en BTS. Reste 1,25 HSA.

En technologie collège : 0 poste, besoin de 2 H et 0 HSA.

M. ZIMNIAK récapitule les propositions faites : des besoins en heures poste traduits sous forme de demi-poste ou de poste provisoire.

Diverses créations de postes provisoires sont ainsi demandées en :

- Espagnol (BMP 4 h + 4 h en BTS),
- Esthétique Cosmétique (P4710 : 14h).
- Technologie : 2 H

Un poste apparaîtra vacant en L7300 Sciences et Techniques Médico-Sociales (18 H) suite au départ en retraite de Mme BENTEJAC et un poste en Biotechnologie Santé Environnement (18 H) suite à la mutation de Mme SCHUTT.

17 H 50 Départ de Mme CARLET, enseignante.

Hors DHG, il reste 25 HSA non affectées. Parmi celles-ci :

A transformer en IMP : 9.5 H :

- 1 H Labo sciences,
- 2,5 H gestion de stocks
- 3 H TICE
- 1 H de coordination EURO
- 0,5 H décrochage scolaire
- 1,5 H Unesco

A conserver en HSE : 4,5 HSA (162 HSE)

- 2 HSA pour la formation SST (soit 72 HSE)
- 2 HSA pour l'AP (soit 72 HSE)
- 0.5 HSA pour la classe de CM1 (18 HSE)

Reste alors : **11 HSA** qui constituent des heures d'ajustement (accompagnement, tutorat, projet avec face à face pédagogique) soit 396 HSE.

M. ZIMNIAK souligne le peu d'HSA dans certaines disciplines. Cela complique énormément la répartition de service entre les enseignants, les sous-services étant proscrits, ainsi que la construction technique des emplois du temps. Le travail de répartition en conseil d'enseignement ne sera pas facile. La répartition des HSA sera encore affinée lors des conseils d'enseignement à venir.

M. LACOURBAS, enseignant, intervient pour souligner une légère baisse de la dotation par rapport à l'an passé pour une structure totalement identique et notamment la suppression de 2 H de coordination tertiaire.

Il souhaite vivement que ces réductions arbitraires ne se reproduisent pas l'an prochain.

DOTATION GLOBALE PROPOSEE 980,50 H = 891 HP + 89,5 HSA

La présentation ne soulevant aucune autre remarque, M. ZIMNIAK procède au vote :
Pour l'emploi de la dotation horaire globale telle que présentée précédemment concernant la structure du LP :

Votants : **18** Pour : **18** Contre : **0** Abstention : **0**

ACTE 9 2065 / 2017 - CA

Résultat du vote

Pour : **18**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° 9

➤ **Emploi de la DHG : Dotation Horaire Globale pour la SEGT**

La répartition heures postes et heures supplémentaires année se décompose en :

- **Pour la SGT : 131 H soit 123 HP et 8 HSA.**

La situation est comparable en tout point à la situation de l'an passé avec la même structure. (131 H = 120 HP et 11 HSA)

En Anglais : 0 poste. 2 CSR de 13,62 H soit 0,755 HSA sur 2 enseignants.

En Espagnol : 0 poste. 1 BMP de 4 H (avec 4 H de LP).

En Sciences Physique : 0 poste. Un CSR de Mme SANNAJUST de 3 H et 0,75 HSA.

En Arts Appliqués : 0 poste. CSR de Mme BORIE de 3,75 H et de Mme MARCHAIS de 6,875. 0 HSA.

En Biochimie-génie bio : 1 poste agrégé Mme MONDANI (15h). 1 HSA de labo.

En Esthétique Cosmétique : 1 poste. Un CSR de Mme LAFARGE de 18 H. 0,88 HSA.

En Eco Gestion Compta : 0 poste. Un CSR de 8,75 H Mme MOIGNOUX. 0 HSA.

En Eco Gestion Commerce. 1 poste Mme SLAMANI. 1 CSR Mme MAZENOD de 14 H. 4,25 HSA pour 2 enseignants.

La répartition proposée dégage des besoins en postes provisoires en Espagnol (BMP 4h).

Soit DOTATION GLOBALE 131 H = 123 HP + 8 HSA

Pour l'emploi de la dotation horaire globale telle que présentée précédemment concernant la structure de la STS :

M. ZIMNIAK précise que les moyens alloués à chacune des deux structures sont respectés.

Votants : **18** Pour : **18** Contre : **0** Abstention : **0**

ACTE 10 2016 / 2017 - CA

Résultat du vote

Pour : **18**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° 10

2. Affaires financières

➤ Logement de fonction : nouvelle attribution.

Mme CARDENAS, agent d'accueil, logée en NAS (Nécessité Absolue de Service), a sollicité Mme DELFOUR Gestionnaire, pour demander l'autorisation des membres du conseil d'administration pour un changement de logement comportant une pièce supplémentaire. Le proviseur et la gestionnaire sont favorables à cette demande.

La question est soumise au vote : les membres du CA acceptent le changement d'attribution d'un F3 pour un F4.

Votants : **18** Pour : **18** Contre : **0** Abstention : **0**

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **18**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° -

➤ DBM pour vote.

DBM virement entre services suite à une observation des autorités de tutelle sur le budget 2017 : virement des crédits et prévisions de recettes «Stages» du service Vie de l'élève au service Activités pédagogiques.

Votants : **18** Pour : **18** Contre : **0** Abstention : **0**

ACTE 11 2016 / 2017 - CA

Résultat du vote

Pour : **18**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° 11

➤ Contrat.

Mme DELFOUR, gestionnaire présente le nouveau contrat pour la cuisine : il s'agit d'équiper les chambres froides de 5 cassettes filtrantes pour réguler l'humidité. A l'essai depuis la rentrée ce système donne entière satisfaction au chef de cuisine. Cela permet une meilleure conservation des aliments et devrait permettre de ne plus filmer les plats ainsi stockés.

Coût du contrat : 138 € par mois

La proposition est soumise au vote :

Votants : **18** Pour : **18** Contre : **0** Abstention : **0**

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **18**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° -

3. Questions diverses des enseignants :

Aucune question diverses

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur remercie les membres du CA et lève la séance à 18 h 23.